

LA RÉFORME DU DROIT DES PRATIQUES RESTRICTIVES EN QUESTIONS

Colloque organisé par le Master 2 Concurrence et Contrats et par l'AMCO.

lundi 3 juin 2019
de 8h30 à 12h30
Cour d'appel de Paris
4 boulevard du Palais
75001 Paris
Première chambre, escalier Z

Le Master 2 Contrats et Concurrence et l'AMCO organisent un colloque le 3 juin 2019 sur la réforme du droit des pratiques restrictives. Il sera validé au titre de la formation continue des avocats.

Inscription obligatoire : m2cc.colloque@gmail.com